

Les crédits

Durant la période des questions, j'ai dit, et je le répète, que le Conseil économique du Canada a imaginé le scénario suivant: si les taux étaient ramenés au niveau d'avant le budget de février, la croissance économique serait de nouveau possible et le déficit serait épongé d'ici à 1995. Il a aussi fait voir le revers de la médaille, c'est-à-dire un taux d'inflation qui aurait un effet perturbateur et qui occasionnerait le retour des mesures d'austérité vers le milieu des années 90. Des montagnes russes, quoi! C'est cela que je voulais souligner.

Nous savons que l'économie se porte plutôt mal. Nous savons que la population traverse un dur moment. La question qu'il faut nous poser est la suivante: où en serons-nous dans un an, trois ans ou cinq ans si nous nous embarquons dans les montagnes russes dont parlait le Conseil économique? Nous sommes résolus à ne pas tomber deux fois dans le même panneau, ce panneau dans lequel sont déjà tombés, outre le gouvernement canadien, nombre de gouvernements dans le monde entier. Voilà pourquoi nous avons adopté la politique que nous appliquons.

Cela m'amène à faire le point sur les travaux du Parlement du Canada. Le gouvernement a présenté quatre mesures législatives. Le C-21 sur l'assurance-chômage inclut des éléments de la réforme qui vise à donner au régime une plus grande portée, à en restreindre les prestations et aussi à procurer des fonds au gouvernement du Canada afin de lui permettre d'abaisser le déficit.

Le C-28 est un ensemble de mesures relatives à l'impôt sur le revenu, y compris l'impôt sur le revenu des grandes entreprises. Le C-69 vise à réduire un certain nombre de programmes de dépenses afin que toutes ces mesures puissent concrètement venir à bout du déficit.

Quant au C-62, il vise à stabiliser la situation financière du gouvernement du Canada. Tous ces projets de loi vont dans le sens de la recommandation du Conseil économique et des groupes de gens d'affaires, celle de réduire le déficit.

Nous avons reçu en 1987 un rapport du Sénat. Le sénateur MacEachen, le sénateur Buckwold qui préside actuellement le Comité des finances et le sénateur Kirby luttent contre ces quatre projets de loi, ainsi que la TPS.

Je crois qu'il me reste sept minutes, monsieur le Président. J'ai commencé à 15 h 45.

Ces trois sénateurs luttent contre la TPS et les autres projets de loi. Dans un rapport d'un comité constitué en majorité de libéraux, ces trois sénateurs ont recommandé au gouvernement d'abolir la taxe de vente fédérale et de la remplacer par une taxe de vente multi-stades, à l'assiette élargie, ce qu'est exactement la taxe sur les produits et services.

Il y a de l'hypocrisie chez ceux, comme mon ami d'en face, qui nous font des recommandations pour ensuite nous rendre extrêmement difficile, voire impossible, de réaliser ce qu'ils nous recommandent.

• (1600)

Le deuxième point du programme que le Parti libéral a présenté aux dernières élections disait qu'un gouvernement libéral n'appliquerait pas la deuxième phase de la réforme fiscale du gouvernement Mulroney, soit la taxe sur les produits et services que nous proposons. Le Parti libéral a dit qu'il ne la mettrait pas en oeuvre. Le Parti libéral n'a pas été porté au pouvoir; le Parti conservateur, sous la direction du premier ministre Brian Mulroney, a été élu.

Voici où nous en sommes: le parti au pouvoir a fait adopter aux Communes un projet de loi que les libéraux promettaient de rejeter dans leur programme électoral et que nous promettions d'adopter dans le nôtre. Nous l'avons adopté en tant que gouvernement majoritaire élu par les Canadiens aux dernières élections et voici que les sénateurs libéraux, qui sont en minorité à l'autre endroit, prétendent faire revivre le passé, sous prétexte qu'ils ont été nommés dans le temps par le premier ministre Trudeau, et ne pas tenir compte de ce que le peuple a décidé le 21 novembre 1988. Ils vont faire ce qu'aurait fait le parti qui a été vaincu à ces mêmes élections, à savoir supprimer cette taxe, en dépit du fait qu'ils ont été défaits à cause de ce programme.

J'en appelle à mon collègue et aux autres députés d'en face, car nous sommes aux prises ici avec un grave problème, qui est non seulement un problème financier du fait que ces projets de loi doivent être adoptés pour que soit consolidée la position du gouvernement fédéral, mais encore un problème fondamental de respect de la démocratie.

Voici quelques titres d'éditoriaux qui en font foi: «Honte aux sénateurs libéraux!»—on qualifie le Sénat d'anachronisme antidémocratique—«Il est temps de mettre fin à l'impasse»; «Les élus doivent montrer au Sénat qu'ils sont les maîtres»; «L'abus de pouvoir du Sénat gêne tous les Canadiens»; «Quoi qu'en pensent ces vieux impudents, nous avons besoin de la TPS»; «Une